



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Réponse du Ministre de la Mobilité et des Travaux publics à la question parlementaire n° 7143 du 9 novembre 2022 de Monsieur le Député André Bauler.

Un réaménagement de la traversée à Boxhorn est-il prévu par l'Administration des ponts et chaussées ? Quels seraient les différents travaux à réaliser ?

Le trafic, notamment celui des véhicules lourds, ainsi que les conditions climatiques (gel, dégel, eau, températures, etc.) entraînent inévitablement une dégradation de la chaussée. Selon l'ampleur des dégradations, une réparation superficielle ou en profondeur, voire un renouvellement complet, s'impose.

L'Administration des ponts et chaussées veille à maintenir le réseau routier étatique dans un bon état afin de permettre une circulation aisée.

Comme le chemin repris CR334 entre Boxhorn et Asselborn ne correspond plus au standard de qualité habituel, l'Administration des ponts et chaussées a lancé l'élaboration d'un projet de réaménagement du chemin repris en question ainsi que du CR373 qui relie la localité d'Asselborn au lieu-dit « Maulusmühle ».

En ce qui concerne les travaux proprement dits, il est prévu de renouveler complètement la chaussée sur une longueur de 160 mètres en rase campagne et de 1180 mètres dans la localité de Boxhorn.

Un trottoir sera aménagé des deux côtés de la chaussée. Dans la mesure du possible, une bande de verdure sera aménagée entre la chaussée du CR373 et le trottoir. Divers réseaux souterrains, tels que la conduite d'eau, la canalisation et les câbles téléphoniques, seront modernisés et adaptés aux exigences actuelles. De plus, il est prévu d'aménager des chicanes aux trois entrées de la localité afin d'inciter les conducteurs à réduire leur vitesse.

Dans l'affirmative, dans quel laps de temps ce projet pourrait-il se concrétiser ?

L'avis de marché y afférent a été publié en juin de cette année sur le portail des marchés publics ainsi que dans la presse nationale. La séance d'ouverture de la soumission a eu lieu en juillet. Le début des travaux, qui prendront en principe 560 jours ouvrables, est prévu pour février 2023 mais dépendra de la rigueur de l'hiver.

Luxembourg, le 13 décembre 2022

Le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics

(s.) François Bausch